



Ouagadougou, le 28 MARS 2023

## COMMUNIQUE

### Concours « Prix Galian » 2023, 26<sup>ème</sup> édition

Le **Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme** informe les professionnels du secteur des médias de l'ouverture du concours « **Prix Galian** », édition 2023.

Les œuvres en compétition sont celles qui ont été publiées ou diffusées dans un organe de presse de droit burkinabè et paraissant ou émettant au Burkina Faso et celles produites et diffusées dans un organe de presse en ligne de droit burkinabè, portant sur l'actualité burkinabè entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022**.

Les œuvres en compétition doivent être déposées à la Direction Générale de la Communication et des Médias, sise **Avenue Yennega, derrière l'Union Européenne** du **29 mars au 19 avril 2022 de 08 heures à 15 heures 30mn**. Elles sont également recevables dans les directions régionales de la communication et des médias.

Peuvent prendre part au concours, les journalistes, les web journalistes, les techniciennes et techniciens des différents corps de métiers de la presse écrite, de la presse en ligne et de l'audiovisuel, travaillant dans un media burkinabé et utilisant la langue française ou les langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé, gulmancema).

Pour la presse en ligne, les liens des œuvres sont à envoyer à l'adresse suivante : **dgmbf16@gmail.com**.

Le règlement intérieur, qui contient les conditions de participation et les genres rédactionnels en compétition, peut être consulté sur le site web du ministère [www.communication.gov.bf](http://www.communication.gov.bf).

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à la Direction Générale de la Communication et des Médias aux contacts suivants : **Tél. : 71 37 88 82/70 53 76 46**, **E-mail : dgmbf16@gmail.com**.

**Les « Prix Galian » : promouvoir l'excellence dans les médias !**

Pour le Ministre et P/D le Secrétaire Général

**Bétamou Fidèle Aymar TAMIN**

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,  
des Lettres et de la Communication

